

Délibération n°2024-05-050

Date de convocation : 22 mai 2024

Conseillers en exercice : 45	Présents : 37	Votants : 44
------------------------------	---------------	--------------

Association de développement à l'économie sociale et solidaire (ADESS) – Attribution de subvention

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 du mois de mai à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Saint-Servais, salle polyvalente, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents

M. BRETON Jean-Pierre, M. JEZEQUEL Jean, M. MORRY Yvan, M. DUFFORT Jean-Philippe, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme ABAZIOU Nadine, M. ABGRALL Dominique, M. GILET Yves-Marie, Mme KERVELLA Julie

Ont donné procuration

Mme CLOAREC Marie-Françoise à M. GUEGUEN Guy
M. PALUD Jean à Mme HENAFF Marie Claire
Mme CARRER Bernadette à M. DUFFORT Jean-Philippe
M. SALIOU Louis à Mme CLAISSE Laurence
M. ABALAIN Jean-Luc à Mme POULIQUEN Marie-France
Mme LE GUERN Marlène à M. LE BORGNE Laurent
Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert

Absent(s) excusé(s) /

Absent(s) M. RIOU André

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : M. MICHEL Bernard

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

L'association de développement à l'économie sociale et solidaire (ADESS), qui intervient à l'échelle de la Bretagne, est intervenue ces dernières années pour accompagner concrètement des projets sur notre territoire.

L'économie sociale ou économie sociale et solidaire (ESS) désigne la branche de l'économie regroupant les organisations privées (scop, scic, coopératives, associations, mutuelles ou fondations) qui cherchent à concilier activité économique et équité sociale. Du commerce équitable à l'épargne solidaire, en passant par les innovations sociales dans le champ de la protection de l'environnement, de la lutte contre l'exclusion, de la santé ou de l'égalité des chances, l'ESS apporte une réponse à de nombreux enjeux de société contemporains.

Missions de l'association

- accompagner à la création et au développement d'activités et d'entreprises de l'ESS,
- impulser et piloter des projets territoriaux collectifs dans le champ de l'ESS,
- promouvoir et sensibiliser à l'ESS.

Projets

- poursuivre les permanences d'accueil de porteurs de projets sur le territoire,
- rencontrer les organisations et entreprises de notre territoire pour créer un réseau et mesurer leurs besoins,
- mettre en place des cycles d'événements locaux réguliers pour la promotion et la sensibilisation à l'E.S.S.,
- développer l'accompagnement des communes rurales dans leurs projets,
- élaborer un diagnostic des tiers lieux du Pays de Morlaix.

Il est proposé, pour l'année 2024, d'octroyer une subvention de 3 000 € au profit de l'ADESS.

Vu le bureau communautaire en date du 23 avril 2024 ;

Vu la conférence des maires en date du 21 mai 2024 ;

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, Mme Babeth Guillerm, vice-présidente ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide, au titre de l'année 2024, l'attribution d'une subvention au profit de l'association de développement à l'économie sociale et solidaire pour un montant de 3 000 euros.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 30 mai 2024.

Le Secrétaire de séance,
Bernard MICHEL.

Le Président,
Henri BILLON.

